

Le tribunal de commerce de Mont-de-Marsan a confié le 21 décembre la reprise de la **Miroiterie Landaise** à un groupe de 14 entrepreneurs : 53 des 81 emplois que comptait encore l'entreprise seront maintenus sur les sites de Mont-de-Marsan, Dax et Souston ; le site de Pau sera fermé.

Créée en 1968, cette entreprise spécialisée dans les vitres, les huisseries, les volets et les vérandas connaît de grandes difficultés depuis 2014 : elle employait alors 140 personnes.

Spécialisée dans la fabrication d'aimants, la société **Arelec** située à Lons (64) a été mise en redressement judiciaire début décembre pour 2 mois : elle emploie 84 personnes. Une procédure d'alerte avait été déclenchée en 2015. Le PDG reste toutefois optimiste du fait d'un carnet de commandes bien rempli.

Total a signé le 21 décembre un accord avec le groupe **Petrobras**, dans le cadre de leur Alliance stratégique, pour renforcer sa présence au Brésil. Cet accord consolide le partenariat et la coopération entre les 2 entreprises aussi bien sur les opérations, la recherche et la technologie. Il porte notamment sur 2 licences : l'acquisition d'un intérêt de 35% du champ de « Lapa » qui vient d'entrer en production et dont Total devient opérateur, et d'un intérêt de 22,5% des champs dits « Lara » actuellement en développement.

Total, présent au Brésil depuis plus de 40 ans (1975) avec plus de 2500 salariés, va investir 1 md\$ par an au cours des prochaines années dans ce pays-clé dans la stratégie de croissance du Groupe.

Après l'artère de l'Adour mise en service en décembre 2015, **TIGF** (Transport et Infrastructures Gaz France) va investir 152 M€ dans un nouveau gazoduc - 90cm de diamètre, 62 km - entre le stockage de Lussagnet (40) et Barran (32) : sa mise en service est prévue en octobre 2018.

L'extension de **Chemstart'up** basé à Lacq a été inaugurée le 1er décembre : elle accueillera au printemps, d'une part, deux pilotes industriels de production de fibres de carbone à partir de matériaux bio-sourcés (cellulose et lignine) et d'imprégnation de fibres par des polymères thermoplastiques, et, d'autre part, une plateforme de démonstration dédiée aux énergies renouvelables.

Safran Helicopters Engines (SHE) a inauguré le 1er décembre sur son site Aéropolis de Bordes sa première ligne de production du projet "Usine du futur", entièrement automatisée et dédiée à la fabrication de pales de turbines.

Le centre voisin de transfert de technologie Metallicadour porté par l'UIMM Adour et dédié aux métiers de l'aéronautique a été inauguré le même jour.

Par ailleurs, SHE a signé, début décembre, un contrat de maintenance sur 10 ans des moteurs de 130 hélicoptères NH90 avec **Nahema**, l'agence de gestion des hélicoptères de l'OTAN.

Créée en 2006 avec 6 personnes, l'agence paloise du groupe **GFI** (Groupe Français d'Informatique spécialisé en conseil, intégration, infogérance) comptait 80 salariés en décembre et devrait en employer 130 à fin 2017.

GFI – effectif total de 14 000 personnes dont 10 000 en France - est également présent à Orthez avec sa filiale Chronotime qui emploie une centaine de personnes.

Pour conforter son soutien logistique à l'export, le groupe **Ogeu** (SEMO), quatrième embouteilleur français d'eau minérale (250 millions de litres) et 1^{er} groupe d'eau minérale locale, vient de créer une nouvelle société, **Aqualink International**, en association avec la compagnie maritime **CMA-CGM**, troisième transporteur maritime mondial. Cette joint-venture sera en charge de la distribution et des ventes de Source Beaupré et des eaux d'Ogeu à l'étranger.

Exercice 2015/2016 difficile pour les coopératives agricoles des Pays de l'Adour, en raison, notamment, de la grippe aviaire.

Lur Berri annonce ainsi un chiffre d'affaires consolidé de 1,33 mds € (+6,4%) avec une perte de 7,5 M€, **Maïsador** un chiffre d'affaires de 1,46 mds (-7,6%) avec une perte de 20 M€, et **Euralis** un chiffre d'affaires de 1,43 mds (-4,5%) avec une perte de 22 M€.

Un plan Montagne, préparé par le **Conseil départemental 64** avec le partenariat de la région Nouvelle Aquitaine et de l'Etat a été signé le 9 décembre. Il prévoit un montant d'aides publiques de 100 M€ sur dix ans (2016-2026) aux porteurs de projets publics et privés, pour des initiatives de développement, décroisement et en lien avec les politiques régionales et transfrontalières.